

Dictionnaire politique pour les nuls



Dictionnaire politique pour les nuls

La politique, ce n’est pas à la portée de tous!

La plupart du temps, *Monsieur et Madame tout le monde,* s’y perd dans cette belle langue de bois!

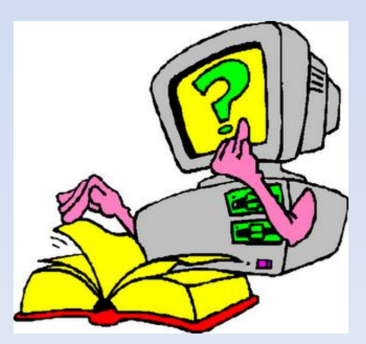
Afin de t’aider à déchiffrer tout ce charabia, un petit coup de main s’est avéré essentiel!!

Bonne lecture!!

Dictionnaire politique pour les nuls

- **L' Assemblée Nationale ou le Salon bleu**

L'Assemblée nationale est composée de 125 députés élus par la population dans chacune des circonscriptions électorales du Québec. Elle constitue un forum où les députés débattent des questions d'intérêt public et exercent leurs rôles de législateurs et de contrôleurs.



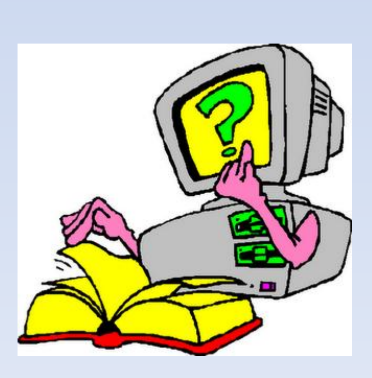
Dictionnaire politique pour les nuls

- Circonscription

Division électorale du territoire du Québec regroupant plus ou moins 40 000 électeurs.

- Électeur

Personne qui a le droit de voter.



Dictionnaire politique pour les nuls

- <u>Candidat</u>

Personne qui tente de se faire élire dans une circonscription; cette personne peut se présenter en tant que membre d'un parti politique ou comme candidat indépendant.

- <u>Député</u>

Candidat élu dans une circonscription et qui représente la population de cette Circonscription à l'Assemblée nationale.

Dictionnaire politique pour les nuls

- Avis d’inscription

Avis que l’électeur reçoit au début de la période électorale et qui lui permet de vérifier l’inscription de son nom sur la liste électorale.

- Liste électorale

Liste des noms et adresses des électeurs, établie et mise à jour par le Directeur général des élections du Québec.

Dictionnaire politique pour les nuls

- Bulletin de vote

Feuillet sur lequel sont inscrits les noms des candidats et sur lequel l'électeur indique son choix en secret.

- Isoloir

Endroit où l'électeur s'isole pour marquer son bulletin de vote en secret.

Dictionnaire politique pour les nuls

- <u>Scrutin</u>

Ensemble des opérations concernant le vote au moyen de bulletins de vote.

- <u>Directeur du scrutin</u>

Personne, choisie par concours public, qui représente le Directeur général des élections dans une circonscription.

Dictionnaire politique pour les nuls

- <u>Démocratie</u>

Système politique dans lequel les personnes sont égales en droits et ont le pouvoir de choisir leurs représentants.

- <u>Référendum</u>

Consultation de l'ensemble des électeurs pour approuver ou rejeter une proposition qui leur est faite. Les citoyens peuvent exprimer eux-mêmes un choix politique.

Dictionnaire politique pour les nuls

- <u>Parti politique</u>

Regroupement de plusieurs personnes qui cherchent à exercer le pouvoir et qui défendent les mêmes idées.

- <u>Parlement</u>

Nom donné au regroupement des assemblées qui détiennent le pouvoir législatif. Au Québec, il y a une seule assemblée, soit

l'Assemblée nationale.

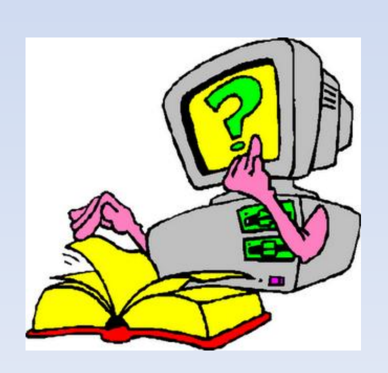
Dictionnaire politique pour les nuls

- Parti au pouvoir

Parti politique qui a le plus de candidats élus lors d’une élection. Leur chef est le premier ministre et il dirige le gouvernement.

- Opposition officielle

Parti politique qui arrive au 2e rang lors d’une élection.



Dictionnaire politique pour les nuls

- Lieutenant-gouverneur

Représentant de la reine du Canada au sein du Parlement. Son rôle, essentiellement symbolique, consiste surtout à sanctionner les lois.

- Whip

Député à la chambre des communes chargé de surveiller la discipline de vote des

membres de son groupe.